

St-Chamond, le 29 août 2019

Envoi par courriel.

**COMMISSION SPORTIVE
SAISON 2019/2020**

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié/ée à assister à la **réunion sportive annuelle** de préparation **des championnats départementaux Seniors Masculins et Féminins (week-end et semaine)** qui se tiendra à la :

**SALLE MUNICIPALE ROGER BAUDY
Place Louis Comte
42400 ST-CHAMOND (Le Creux)**

Le mercredi 18 septembre 2019 à 19H précises

Chaque club se doit d'être présent. Une nouvelle organisation sportive des catégories Senior week-end, M20 et M17 sera mise en place dès cette saison (voir compte-rendu en annexe).

1-Agrément des engagements : avant d'être traité par la Commission Départementale Sportive, les formulaires d'engagement seront soumis au Trésorier du Comité de la Loire de Volley-Ball qui atteste que les clubs sont en règle avec la trésorerie du Comité de la Loire.

2-Date limite d'engagement fixée au **vendredi 13 septembre 2019** (cachet de La Poste faisant foi) **en tarif lettre PRIORITAIRE.**

Dans la mesure du possible, les poules seront donc établies pour la réunion sportive.
Après le 13 septembre, toute équipe sera inscrite en bas de tableau.

3-Règlement de l'engagement : votre formulaire d'engagement devra être retourné au secrétariat du Comité de la Loire **accompagné du chèque correspondant au montant de l'engagement.** A défaut de cette formalité, votre inscription ne sera pas prise en compte.

Chèque joint = Engagement validé

4- Les certificats médicaux datés de 2017 et 2018 sont valables pour cette saison **SI** le sportif a répondu «**NON**» à **TOUTES les questions** du **QS – Sport** qui reste confidentiel (les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ou de son représentant légal).

Dans le cas contraire, le sportif doit consulter un médecin et lui présenter le questionnaire de santé afin d'obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du volley.

Pour les certificats médicaux établis en 2016, ils ne sont plus valables et par conséquent il faut nous fournir un autre certificat médical.

**Pas de certificat médical = Pas de licence = Interdiction de jeu
Responsabilité engagée du Président de votre Association**

5- Prise de licences : les clubs affiliés au Groupement Sportif de la Loire doivent nous adresser AVANT le début du Championnat :

- **Renouvellement de licence** : le formulaire de demande de licence et un nouveau certificat médical si la case QS – Sport n'est pas cochée par le licencié **et** si votre certificat était daté de 2016.
- **Création de licence** : le formulaire de demande de licence, un certificat médical, une **photo et la copie d'une pièce d'identité recto/verso.**

A noter :

- En cas de défaut de documents, vos licences ne pourront pas être saisies et vous ne pourrez donc pas jouer.
- **Si vous adressez ces documents par courriel, vous devez impérativement faire suivre votre règlement le jour même; A réception de celui-ci, nous procéderons au traitement de vos licences à condition, bien entendu, d'avoir eu tous les documents nécessaires cités en § 5.**
- Le secrétariat du Comité doit avoir suffisamment de temps pour saisir les licences afin que les joueurs soient bien assurés dans leur pratique, entraînements et matches.
- Nous vous conseillons de garder un double du dossier.

6- Fiche de renseignements généraux : c'est un document indispensable pour la mise à jour des fichiers du Comité de la Loire. **Aussi, nous demandons à tous les clubs de renseigner toutes les rubriques (veuillez à ce que votre club ait souscrit une responsabilité civile).**

7 - Nous vous adressons, sous ce pli, les tarifs provisoires des licences (qui seront à voter à l'AG du Comité le 13/09/2019) avec option de base en assurance incluse.

Si le licencié souhaite une autre option (A ou B), il faudra qu'il coche l'option choisie sur le formulaire de licence et qu'il ajoute le coût de l'option lors de son règlement.

Attention : nous n'acceptons pas les règlements individuels pour les licences **et non plus les titres de paiement émis par l'ANCV (chèque-vacances et coupon-sport).**

Bien sportivement.

Pour le Comité de la Loire,
Le Président,
Daniel MAISONNIAL